

DEMANDE D'IMPLANTATION

A renvoyer avant le 15 mars 2019

Sur le cadre ci-joint merci de préciser :

- l'orientation/ situation de votre stand **par rapport au stand voisin**
- l'emplacement souhaité de votre branchement électrique, si commandé
- l'emplacement souhaité de l'arrivée / évacuation d'eau, si commandé
- les aménagements particuliers (réserves, cloison...), si commandé
- **les cotes de votre stand**

ELECTRICITE – EAU – AMENAGEMENTS PARTICULIERS

RAPPEL

Nous vous rappelons que toute installation provisoire électrique dans un établissement de type ERP 1^{ère} catégorie peut faire l'objet d'une vérification à votre charge par un organisme agréé suivant demande de la Commission de Sécurité.

Toute demande de déplacement du disjoncteur en dehors des délais prévus entraînera une facturation supplémentaire de 31,00 € HT.

Les installations intérieures du stand devront être conformes aux normes de sécurité en vigueur. S'il était constaté des défauts dans l'installation, la livraison du courant pourrait être immédiatement supprimée, de même que s'il était constaté toute tentative d'obtenir le courant en dehors du contrat normal.

IDENTIFICATION

Société :Responsable :

Hall.....Stand : Surface :

DATE ET SIGNATURE